

Termes de référence de l'évaluation de la contribution du Partenariat et Renforcement de Capacités de CRS Sénégal à l'amélioration de l'efficacité organisationnelle et de la qualité de programmes de ses partenaires.

ONG Catholic Relief Services (CRS)

Bureau du Programme Sénégal - Guinée-Bissau, Unité de Partenariat et Renforcement de Capacités (PRC) du Sénégal

I. INTRODUCTION

I.A. Vue d'ensemble de l'évaluation

Le partenariat et le renforcement des capacités sont essentiels pour les valeurs et la mission de CRS. Le partenariat avec des institutions locales favorise une meilleure compréhension des besoins et du contexte local et permet de trouver des solutions plus adéquates, plus équitables et plus durables. En même temps, il augmente la participation et la contribution à un changement social significatif auprès des communautés que nous servons. Pour ce faire, CRS Sénégal a pu travailler avec une large gamme de partenaires pour faire face aux situations d'urgence, améliorer la santé, l'agriculture, l'employabilité des jeunes et promouvoir la paix et la justice dans les communautés au niveau du Programme-Pays au cours des cinq dernières années. À l'heure du bilan, CRS compte utiliser une partie de ses ressources pour ainsi évaluer de manière objective et indépendante, la pertinence, l'efficacité, la durabilité, et la contribution de son portefeuille de Partenariat et Renforcement de Capacités (PRC) à l'accompagnement des partenaires.

I.B. Contexte : CRS et ses partenaires de mise en œuvre

Connue comme l'une des toutes premières ONG internationales établies au Sénégal, CRS travaille activement au Sénégal depuis plus de 60 ans à l'invitation de l'Église catholique et avec l'accord du Gouvernement. Le Bureau du Programme PAYS couvre le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert. Au niveau national, l'organisation opère sur l'étendue du territoire avec deux Bureaux régionaux (Tambacounda et Ziguinchor) et un siège central à Dakar. Ce qui lui permet de maintenir une présence opérationnelle dans 13 des 14 régions du Pays. En étroite collaboration avec divers partenaires, CRS Sénégal continue de fournir aux populations, surtout les plus pauvres et vulnérables, de l'assistance humanitaire et de mettre en œuvre des projets de développement dans plusieurs secteurs. Il s'agit des projets de santé publique (nutrition, paludisme, surveillance épidémiologique, Réponse au Covid 19, santé maternelle et infantile, etc.), de la microfinance, l'employabilité des jeunes, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la consolidation de la paix et l'intervention d'urgence. Les donateurs actuels du portefeuille comprennent l'USAID, le Fonds mondial, la Fondation Mastercard, US/BPRM, le CDC,

l'USDA/FFE... et les fonds privés CRS. Nos interventions en 2020 ont touché 1.663.463 personnes au Sénégal, dont 453.104 bénéficiaires directs.

CRS travaille avec près de 2000 partenaires locaux dans plus de 100 pays dans le monde entier. Sa nouvelle stratégie mondiale 2030 redynamise son engagement pour le partenariat, en affirmant que le partenariat et le renforcement des capacités sont au cœur de son approche.

En 2020, le Programme du Pays compte plus de 100 partenaires de différentes catégories et typologies : gouvernement au niveau central et déconcentré, l'Église catholique (Conférences épiscopales, Caritas), les ONG locales, les ONG internationales, le secteur privé, les universités et structures de recherche, les OCB, les autorités locales, les institutions de microfinance, etc.

I.C. Contexte : But et objectifs du Partenariat et Renforcement de capacité de CRS

CRS définit le Partenariat comme une relation basée sur un engagement réciproque, des valeurs et des principes complémentaires et qui est soutenue par des objectifs et des ressources communs, qui se traduisent par un changement positif et une plus grande justice sociale. Quant au renforcement des capacités, c'est un processus délibéré qui augmente la capacité d'un individu, d'un groupe, d'une organisation, d'un réseau ou d'un système d'amélioration ou de développement de nouvelles connaissances, compétences, attitudes (CCA), de nouveaux systèmes et structures nécessaires à un fonctionnement efficace, à travailler dans le sens d'un développement durable et à atteindre les objectifs. La capacité étant perçue comme l'aptitude des individus et des unités organisationnelles à accomplir des fonctions de manière efficace, efficiente et durable.

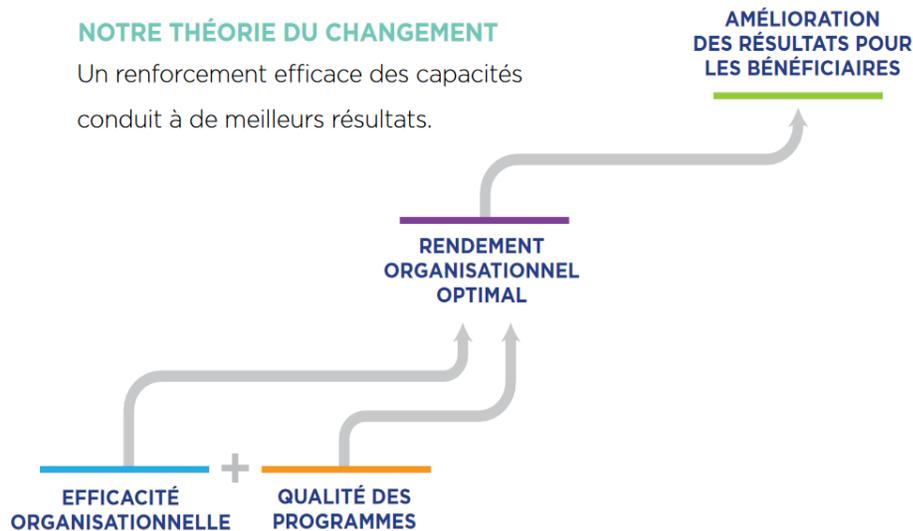
La théorie du changement de CRS concernant le renforcement des capacités suggère qu'un renforcement des capacités efficace conduit à de meilleurs résultats. CRS sait que ce sont les institutions locales dynamiques et durables qui sont les mieux placées pour conduire le développement et la transformation sociale et que le changement transformationnel ne sera pas réalisé sans elles. Le leadership local est l'une des aspirations de la mission de la stratégie 2030 de CRS : « Donner aux communautés locales et aux institutions qui soutiennent leur développement les moyens d'être des leaders efficaces et influents. »

CRS considère qu'un renforcement efficace des capacités va au-delà d'une simple formation. Tout au long de son histoire, l'organisation a toujours abordé le renforcement des capacités de manière intégrale et a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires afin de développer les compétences individuelles dans le cadre plus large de la structure institutionnelle. Pour ce faire, CRS adopte une approche composée de trois éléments essentiels :

- ✓ **La création de capacités** : s'appuyer sur les capacités existantes chez les staffs et les équipes, puis renforcer ou développer de nouvelles connaissances, capacités et attitudes afin d'améliorer la performance ;
- ✓ **Le renforcement institutionnel** : améliorer ou développer des systèmes et des structures dont les institutions ont besoin pour fonctionner efficacement, adopter des processus opérationnels solides, travailler en vue de la durabilité et atteindre les objectifs
- ✓ **L'accompagnement** : Accompagner les personnes et les partenaires que nous servons, en leur offrant des séances de tutorat et de mentorat ainsi que des expériences de formation continue.

CRS considère que le fait d'investir dans le capital humain et de construire des institutions solides permet aux communautés et aux organisations locales de mieux diriger leur propre développement. En renforçant

les capacités et les partenariats locaux, CRS contribue ainsi à trouver des solutions durables et à accentuer l'impact de notre programmation conjointe dans le monde entier.



Au cours des 5 dernières années, les réalisations du PRC ont tourné autour de la :

- Mises-en en œuvre de plusieurs projets avec les organisations locales comme sous bénéficiaires (Caritas diocésaine de Thiès- Tambacounda- Ziguinchor-Kolda, Ndey Jirim, Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance ...).
- Renforcement des capacités des Caritas diocésaines de Tamba et de Thiès sur les compétences en Suivi-évaluation, notamment sur la revue des systèmes MEAL, la formation en Suivi-évaluation, sur les outils web et électronique de collecte des données, l'assistance technique sur le MEAL, etc.,
- L'appui des partenaires locaux dans le développement des propositions de projet aux bailleurs de fonds,
- L'appui organisationnel et financier à l'Église pour renforcer la représentation nationale,
- Visite d'évaluation, de suivi et d'accompagnement des partenaires de mise en oeuvre conformément à la politique du SRFMP¹.
- L'appui technique et financier à la Caritas Nationale pour l'élaboration du plan stratégique quinquennal, etc.,
- L'appui à l'Organisation Santé Services et Développement (SSD) pour l'obtention d'un logiciel de gestion ;

II. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

II.A. Objectif de l'évaluation

¹ Sub Recipient Financial Monitoring Policy/ Politique de suivi financier des sous-bénéficiaires de CRS

Cette évaluation a pour objectif général de porter un jugement objectif, indépendant et compréhensif sur la contribution de CRS Sénégal au renforcement organisationnel et à la qualité des programmes des partenaires. Il s'agit en d'autres termes d'évaluer dans quelle mesure le PRC de CRS a généré des changements significatifs tel que promu dans la théorie du changement de l'organisation et les priorités du Programme Pays. Il sera question dans cet exercice également d'apprécier les succès et les points à améliorer en vue de tirer les leçons de nos expériences dans ce domaine.

De manière précise et spécifique, il s'agira de :

- Évaluer la pertinence de la stratégie de CRS en termes de partenariat et de renforcement des capacités des partenaires dans l'optique d'amélioration des résultats pour les bénéficiaires.
- Apprécier les changements positifs ou négatifs, attendus ou non attendus générés par les réalisations de CRS dans le cadre du partenariat et le renforcement des partenaires ;
- Mesurer la satisfaction des partenaires sur la qualité des services, des résultats obtenus et de la collaboration pendant la mise en œuvre collégiale des projets pour les communautés.
- Documenter les leçons apprises et les recommandations des partenaires en vue de les partager et de les valoriser au sein de l'Agence, des communautés des praticiens et des partenaires locaux.

II.B. Audiences et utilisations clés

PARTIES PRENANTES	BESOINS ET UTILISATION DES DONNÉES D'ÉVALUATION DES PARTIES PRENANTES	RÔLE DES PARTIES PRENANTES DANS L'ÉVALUATION	JUSTIFICATION DU RÔLE DES PARTIES PRENANTES
Management de CRS /Unité PRC	<p>Résultats induits par les interventions de CRS au renforcement des partenaires.</p> <p>Niveau de satisfaction des partenaires.</p> <p>Facteurs de Succès et d'échecs des interventions.</p> <p>Recommandation pour l'amélioration continue du PRC.</p> <p>Démontrer l'atteinte des objectifs de renforcer le partenariat local.</p> <p>Servir de données d'entrée pour les documents de plaidoyer auprès des donateurs, du gouvernement...</p> <p>Capitaliser les exemples documentés où la capacité des partenaires locaux a été renforcée grâce à des contributions significatives de CRS.</p> <p>Aide à la prise de décision intelligente et à la gestion adaptative.</p> <p>Appréciation des limites du partenariat et identification des axes d'amélioration</p>	<p>Définir le périmètre de l'évaluation,</p> <p>Mettre à la disposition de l'équipe des ressources nécessaires,</p> <p>affirmer l'engagement à utiliser les résultats de l'évaluation,</p> <p>faciliter l'accès et le partage des données.</p>	<p>La Direction est redevable aux donateurs , partenaires et aux bénéficiaires ;</p> <p>Promouvoir la culture de l'évaluation pour l'aide à prise de décision</p>
l'Église catholique (y compris les Caritas)	<p>Niveau de satisfaction de l'Église catholique.</p> <p>La contribution de CRS au renforcement du partenariat avec l'Église.</p> <p>Démontrer la nature prioritaire de CRS à renforcer l'église et ses démembrements.</p> <p>Capitaliser les exemples de réussites documentés où la capacité des partenaires locaux a été renforcée grâce à des contributions significatives de CRS.</p> <p>Identifier les points à améliorer pour les adresser ensemble avec CRS au moyen de plan d'action .</p>	<p>Participer à la collecte des données et à la réflexion critique sur les résultats ;</p> <p>Faciliter l'accès et le partage des données sur le PRC ;</p>	<p>L'Église est le partenaire privilégié de CRS (tous membres de Caritas Internationalis),</p> <p>Le plus grand volume d'investissement du PCS de CRS est dédié à l'Église.</p>
Les autres partenaires locaux d'exécution	<p>Réussites & défis en matière de PRC, afin de capitaliser les leçons apprises,</p> <p>Niveau de satisfaction des résultats obtenus,</p> <p>identifier les axes d'amélioration du PCS avec CRS en vue de les adresser ,</p>	<p>Participer à la collecte des données et à la réflexion critique sur les résultats ;</p> <p>Faciliter l'accès et le partage des données sur le PRC ;</p>	<p>L'accélération du partenariat local est une priorité pour CRS,</p> <p>CRS travaille avec divers partenaires locaux dans la mise en œuvre des projets.</p> <p>Donc à considérer comme des sources de données potentielles.</p>

Consultant externe	Prestation de services de recherche et d'évaluation, Apprendre des approches et du modèle de CRS en termes de PRS, Création de connaissances sur les expériences de CRS et ses partenaires	Proposer une méthodologie d'évaluation, Conduire la collecte, l'analyse et le partage des résultats (rapport final)	Conduire une évaluation externe, objective et indépendante sur le PRC de CRS.
Partenaires techniques et institutionnels du secteur public	Réussites & défis en matière de PRC, afin de capitaliser les leçons apprises, Niveau de satisfaction des résultats obtenus, identifier les axes d'amélioration du PCS avec CRS en vue de les adresser,	Participer à la collecte des données et à la réflexion critique sur les résultats ; Faciliter l'accès et le partage des données sur le PRC ;	L'implication et la collaboration avec les parties prenantes du secteur public renforcent leur appropriation et leur engagement à soutenir la mission de CRS.

III. QUESTIONS D'ÉVALUATION

Vu la portée du portefeuille de PRC et de la période couverte par l'étude (2016 – 2021), il s'agira d'une évaluation des effets qui s'attachera à répondre à des questions sur la pertinence des stratégies, de la durabilité des réalisations, de l'efficacité et dans une bien moindre mesure de l'impact des réalisations de CRS dans ce domaine au profit des communautés. Les objectifs décrits ci-dessus renvoient ainsi à plusieurs questions dont les principales tournent autour de l'atteinte des résultats et la contribution de CRS durant les 5 dernières années. Il convient de signaler que tous les projets de mise en œuvre de CRS qu'il soit d'urgence ou de développement intègrent une dimension de PRC dans leurs packages d'intervention. À cela s'ajoutent, les initiatives entreprises, les activités spécifiques réalisées, l'accompagnement et l'investissement financier, sur fond propre de CRS afin de renforcer les capacités des partenaires. Les questions d'évaluation couvriront alors l'ensemble des réalisations combinées de CRS sur le PRC.

La pertinence : évalue dans quelle mesure les activités d'assistance sont adaptées aux priorités et aux politiques du groupe cible, du bénéficiaire et du bailleur de fonds :

- L'évaluation initiale des besoins en renforcement des capacités a-t-elle identifié les besoins prioritaires des partenaires locaux ? Les priorités spécifiques des organisations locales de femmes, aux OCB ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Le PRC de CRS Sénégal s'est-il aligné sur les priorités des donateurs et du gouvernement en matière de transition, de transfert de compétence et d'autonomisation du partenariat local ?

L'efficacité : une mesure du degré d'atteinte des objectifs par un projet, ou d'une intervention :

- Dans quelle mesure les résultats attendus en termes de renforcement organisationnel et de qualité des programmes ont-ils été atteints ou bien sont susceptibles de l'être ?
- Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou la non-réalisation des objectifs d'un PRC efficace avec CRS ?

La durabilité : apprécier la probabilité que les résultats de l'intervention soient susceptibles de se poursuivre une fois que l'appui de CRS (monétaire et non monétaire) aura été retiré ?

- Dans quelle mesure les résultats du PRC sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement ou de l'accompagner de CRS ? L'accompagnement est-il suffisant ? Comment le sait-on ?
- Quels ont été les principaux facteurs déterminants ou limitants qui pourraient influencer la pérennisation des résultats du PRC de CRS ?

L'impact : les changements positifs et négatifs produits par une intervention de développement (ici le PRC de CRS), directement ou indirectement, intentionnellement ou non. CRS reconnaît en l'absence de contre factuelle et de situation de référence harmonisée, la mesure de l'impact net pourrait s'avérer imprécise. Toutefois, l'évaluation pourra se contenter d'apprécier la contribution significative estimée.

- La contribution de CRS au renforcement des partenaires était-elle différente selon les types de partenaires (L'Église catholique, le gouvernement central/local, les organisations de la société civile, les OCB) , mais aussi la fonction (partenaires institutionnels, organisationnels, d'exécution) ? Si oui, comment et pourquoi ?

- Le PRC de CRS a-t-il eu un impact non intentionnel, positif ou négatif ? Quel impact a été le plus précieux pour les partenaires ? Pourquoi

Critères et Questions d'évaluation du PRC de CRS :

CRITÈRES	QUESTIONS AUXQUELLES NOUS AIMERIONS RÉPONDRE	DONNÉES EXISTANTES POUR AIDER À ANALYSER CETTE QUESTION	D'AUTRES DONNÉES NÉCESSAIRES (non exhaustives)
PERTICENCE DES STRATÉGIES	L'évaluation initiale des besoins en renforcement des capacités a-t-elle identifié les besoins prioritaires des partenaires locaux ? Aux priorités spécifiques des organisations locales de femmes, aux OCB ? Pourquoi ou pourquoi pas ?	Évaluation de la capacité organisationnelle holistique (HOCAI en anglais) de certains partenaires clés, Évaluations finales des projets de CRS réalisés entre 2016-2021	Analyse des besoins non couverts des partenaires,
	Le PRC de CRS Sénégal s'est-il aligné sur les priorités des donateurs et du gouvernement en matière de transition, de transfert de compétence et d'autonomisation du partenariat local ?	Vision CRS 2030, Plan stratégique CRS WARO, Plan stratégique Programme Pays CRS 2020-2024 ; Plan Sénégal Emergent (PSE)	Document stratégique /priorité des bailleurs (USAID, BPRM, USDA...)
EFFICACITÉ	Dans quelle mesure les résultats attendus en termes de renforcement organisationnel et de qualité des programmes ont-ils été atteints ou sont susceptibles de l'être ? Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou la non-réalisation des objectifs d'un PRC efficace ?	Résultats d'évaluation/satisfaction des partenaires sur le renforcement des capacités apporté par CRS ; Évaluations finales des projets de CRS réalisés entre 2016-2021	Niveau de satisfaction ; Facteurs de succès et d'échec, Exemples documentés où la capacité des partenaires locaux a été renforcée grâce à des contributions significatives de CRS
DURABILITÉ	Dans quelle mesure les résultats du PRC sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement ou de l'accompagner de CRS ? L'accompagnement est-il suffisant ? Comment le sait-on ?	Suivi des plans d'action de renforcement des capacités entre CRS et des partenaires spécifiques	Existence de plan de passage à l'échelle, Plan de retrait/de transfert de compétences, Évaluation de besoins non satisfaits pour garantir la pérennisation des résultats du PRC,
IMPACT	La contribution de CRS au renforcement des partenaires était-elle différente selon les types de partenaires (L'Église catholique, le gouvernement central/local, les organisations de la société civile, les OCB), la fonction (partenaires institutionnels, organisationnels, d'exécution) ? Si oui, comment et pourquoi ? Le PRC de CRS a-t-il eu un impact non intentionnel, positif ou négatif ? Quel impact a été le plus précieux pour les partenaires ? Pourquoi ?	Évaluations finales des projets de CRS réalisés entre 2016-2021 Principales réalisations du portefeuille PRC de CRS au cours des 5 dernières années, Volume d'investissement en termes de PRC,	Perception des partenaires sur la portée des changements de diverses natures induits par le PRC de CRS

IV. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

IV.A. Conception et approche de l'évaluation

L'approche de cette évaluation sera fondée sur les principes d'action des parties prenantes et aura un caractère participatif et inclusif. Dans un souci d'indépendance et d'objectivité des jugements dans cet exercice, l'évaluation sera externe. Elle sera basée sur une méthodologie mixte combinant une approche qualitative et quantitative. Conformément à sa politique du MEAL, CRS s'impliquera avec ses partenaires pour réaliser une évaluation tournée vers l'utilisation, qui mesurera la pertinence, l'efficacité, l'impact et la pérennité des résultats du PRC démontrant son engagement à travailler avec intégrité et respect pour la population et promeuvent la participation communautaire. Dans sa démarche, l'évaluation s'évertuera à mettre en évidence des exemples de réussites, des perceptions, des comportements et opinions de toutes les catégories de partenaires organisationnels, institutionnels et d'exécution dans leur diversité.

IV.B. Sources de méthodes de collecte de données et de données

Questions d'évaluation	Données clés à collecter pour répondre à la question de l'évaluation (quelles données recueillez-vous?)	Source de données (auprès de qui les données seront-elles collectées?)	Méthodes de collecte de données (comment recueillez-vous les données?)
L'évaluation initiale des besoins en renforcement des capacités a-t-elle identifié les besoins prioritaires des partenaires locaux ? Aux priorités spécifiques des organisations locales de femmes, aux OCB ? Pourquoi ou pourquoi pas ?	Résultat des évaluations de la capacité organisationnelle holistique (HOCAI en anglais) de certains partenaires clés ; Résultat des Évaluations finales des projets de CRS réalisés entre 2016-2021 ; Besoins couverts et non couverts des partenaires en matière de renforcement des capacités ; Perception sur la couverture des besoins	Partenaires d'exécution de CRS, Unité PRC de CRS,	Collecte de données secondaires, enquête quantitative auprès des partenaires de CRS ; Interview individuelle auprès des partenaires clés
Le PRC de CRS Sénégal s'est-il aligné sur les priorités des donateurs et du gouvernement en matière de transition, de transfert de compétence et d'autonomisation du partenariat local ?	Vision CRS 2030 sur le PRC ; Théories du changement et Cadre de résultats CRS WARO sur PRC ; Plan stratégique Programme Pays CRS 2020- 2024 ; Plan Sénégal Emergent (PSE) ; Orientations /priorités /visions des bailleurs sur le PRC (USAID, BPRM, USDA...).	Direction centrale CRS , Unité PRC de CRS	Revue documentaire Interview individuelle auprès du chargé de PRC de CRS
Dans quelle mesure les résultats attendus en termes de renforcement organisationnel et de qualité des programmes ont-ils été atteints ou sont susceptibles de l'être ? Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou la non-réalisation des objectifs d'un PRC efficace ?	Niveau de satisfaction des partenaires ; Facteurs de succès et points à améliorer ; Exemples documentés où la capacité des partenaires locaux a été renforcée grâce à des contributions significatives de CRS ; Résultats d'évaluation/satisfaction des partenaires sur le renforcement des capacités apporté par CRS ; Résultats des évaluations finales des projets de CRS réalisés entre 2016-2021 .	Partenaires institutionnels et de mise en œuvre de CRS ;	Collecte de données secondaires, enquête quantitative auprès des partenaires de CRS ; Interview individuelle auprès des partenaires clés ,
Dans quelle mesure les résultats du PRC sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement ou de l'accompagner de CRS ? L'accompagnement est-il suffisant ?	Existence de plan de passage à l'échelle, Plan de retrait/de transfert de compétence ; Évaluation de besoins non satisfaits pour garantir la pérennisation des résultats du PRC ;	Partenaires d'exécution de CRS, Unité PRC de CRS,	Collecte de données secondaires, enquête quantitative auprès des partenaires de CRS ; Interview individuelle auprès des partenaires clés

Comment le sait-on ?	Suivi des plans d'action de renforcement des capacités entre CRS et des partenaires spécifiques.	Chargés de projet de CRS	
<p>La contribution de CRS au renforcement des partenaires était-elle différente selon les types de partenaires (L'Église catholique, le gouvernement central/local, les organisations de la société civile, les OCB), la fonction (partenaires institutionnels, organisationnels de mise en œuvre) ? Si oui, comment et pourquoi ?</p> <p>Le PRC de CRS a-t-il eu un impact non intentionnel, positif ou négatif ? Quel impact a été le plus précieux pour les partenaires ? Pourquoi ?</p>	<p>Perception des partenaires sur la portée des changements de diverses natures induits par le PRC de CRS ;</p> <p>Évaluations finales des projets de CRS réalisés entre 2016 -2021 ;</p> <p>Principales réalisations du portefeuille PRC de CRS au cours des 5 dernières années ;</p> <p>Volume d'investissement en termes de PRC.</p>	<p>Partenaires d'exécution de CRS, institutionnels de CRS</p>	<p>Revue documentaire ;</p> <p>Collecte de données secondaires, enquête quantitative auprès des partenaires de CRS ;</p> <p>Interview individuelle auprès des partenaires clés</p>

IV.C. Stratégie d'échantillonnage

Des méthodes d'échantillonnage appropriées permettant de collecter une quantité suffisante et représentative de données auprès des répondants pour répondre aux besoins d'information et questions d'évaluation seront utilisées.

✚ Volet quantitatif :

La population d'étude quantitative est constituée de l'ensemble de partenaires d'exécution et institutionnels de CRS qui sont estimés à plus de 100 partenaires au cours des 5 dernières années. La base de sondage (liste des partenaires) est déjà disponible. Vu le nombre important et divers de partenaires, les limites budgétaire et de délais, un sondage non probabiliste sera adopté afin de cibler de manière raisonnée les partenaires avec qui CRS a pu travailler durant les 5 dernières années. Raison pour laquelle, l'équipe d'évaluation sous le lead du consultant définira une taille raisonnable de l'échantillon inférieure ou égale à 50 partenaires et qui donneront des informations suffisamment valables et fiables pour tirer des conclusions et recommandations pertinentes. Cet échantillon devra inclure les partenaires selon le type (mise en œuvre, organisationnel, institutionnel) selon le statut (L'Église catholique, le gouvernement central/local, les organisations de la société civile, les OCB, etc.). Toutefois, CRS veillera à minimiser les biais d'échantillonnage de commodité et de réponse volontaire dans le processus de sélection des unités d'échantillonnage à interviewer.

✚ Volet qualitatif :

À l'image de l'approche quantitative, l'échantillonnage qualitatif sera aussi raisonné. Cependant l'équipe s'évertuera à diversifier les profils des répondants afin d'assurer une variabilité des partenaires. Des entretiens individuels semi-directifs auprès des partenaires et informateurs clés seront réalisés pour trianguler et recouper les informations qui seront collectées au moyen des outils quantitatifs sur les différentes thématiques d'investigation.

IV.D. Procédures de traitement et d'analyse des données

Le traitement de données est le processus qui consiste à ordonner, nettoyer et structurer les données brutes collectées. CRS mettra à la disposition de l'équipe de consultant sa plateforme ICT4D Commcare et Microsoft Form pour la collecte et la gestion des données quantitatives en ligne (survey online). Ce mode d'administration du questionnaire s'inscrit aussi dans un souci de réduire les risques de contact physique entre les enquêteurs et les enquêtés en période de pandémie de la Covid 19.

L'analyse quant à elle transformera les données individuelles en informations que l'on peut utiliser. Sous le lead du consultant externe, CRS fera recours à des méthodes systématiques pour comprendre les données, en recherchant des tendances, des regroupements ou relations statistiques entre différents types de données. L'analyse sera essentiellement descriptive, eu égard de la nature empirique de l'échantillonnage. Les résultats seront désagrégés selon le type de partenaires, son statut, le secteur d'activités ou encore tout autre niveau pertinent d'analyse de la contribution de CRS au renforcement des partenaires. Ce qui garantira une interprétation débouchant sur des constatations et des conclusions basées sur des évidences ; des corrélations et de la causalité visant à répondre aux questions d'évaluation. CRS encouragera l'usage des tableaux de synthèse et graphiques pour la visualisation des résultats de l'évaluation afin de faciliter la lecture auprès des utilisateurs.

S'agissant des données qualitatives, une analyse de contenu sera privilégiée dans cette évaluation. C'est une technique descriptive permettant de comprendre des discours, des corpus de texte par l'extraction des idées importantes sous forme de thèmes qui seront utilisés dans l'interprétation des résultats.

V. ÉQUIPE D'ÉVALUATION

Comité technique d'évaluation :

Un Comité technique de l'Évaluation aura la responsabilité générale de l'évaluation, de l'orientation tout au long du processus et de la revue et validation de tous les produits/livrables. Sous la coordination du Conseiller technique MEAL de CRS, ce comité sera composé du Responsable PRC de CRS, du consultant en charge de l'évaluation, d'un représentant de l'Église catholique/Caritas et de tous autres représentants jugés pertinents.

Responsabilité du consultant :

Pour garantir l'indépendance et l'objectivité, CRS va externaliser l'évaluation et compte recruter un consultant pour réaliser cet examen. Une fois contractualisé(e), le/la Consultant(e) aura la responsabilité de :

- Faire la revue de la documentation du PRC de CRS ;
- Élaborer un document détaillant la méthodologie affinée, de plan de travail et les outils quantitatifs et qualitatifs de collecte des données ;
- Procéder à toutes les démarches pour la logistique et s'équiper en matériel d'enquête sous le support de l'unité MEAL/ICT4D de CRS ;
- Assurer la collecte et le contrôle qualité des données qualitatives comme quantitatives ;
- Traiter et analyser les données en répondant de façon claire et précise aux questions d'évaluation ;
- Fournir un rapport provisoire en français qui documente les résultats clés, les constatations, les conclusions, les leçons apprises et les recommandations de l'évaluateur ;
- Intégrer les commentaires et produire le Rapport final de l'évaluation en version française ;
- Transmettre la base de données, les photos, et toutes les informations collectées dans le cadre de cette étude ;
- Respecter le périmètre, les coûts et les délais proposés et validés de l'évaluation ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe d'évaluation ;
- Présenter les résultats suivant les formats recommandés par CRS ;
- Toute autre responsabilité identifiée et validée de commun accord avec le comité technique de l'évaluation.

Profil du (de la) Consultant(e) :

Il est pressenti dans cette évaluation un(e) Expert / évaluateur sénior. Au cas où il y aurait une équipe d'évaluation composée de deux personnes ou plus, l'une d'elles assurera la coordination de l'équipe, assumant la responsabilité finale du travail, ainsi que la fonction de contact avec le Conseiller MEAL de CRS, répondant technique de l'évaluation. En tout état de cause le/la Consultant(e) devra avoir le profil suivant :

-
- Être titulaire au moins d'un diplôme supérieur (Bac+4/5) en Gestion de Projet, en Suivi-évaluation, Économie rurale, Développement local, Gestion des organisations à but non lucratif, Sciences humaines ou sociales, ou diplômes équivalents;
 - Avoir une bonne maîtrise des concepts de Partenariat local, Renforcement de capacités, de passage à l'échelle, développement institutionnel (y compris gestion des connaissances et organisationnelle);
 - Avoir une expérience confirmée dans les évaluations de performances et d'impact des projets de développement. L'expérience dans une évaluation similaire de PRC est un atout.
 - Une bonne maîtrise des outils web (en ligne) ou électronique de collecte de données: Kobo Toolbox, Commcare, Microsoft Form, ou autres équivalents, etc.;
 - Bonne capacité d'analyse et rédactionnelle (rapports clairs, précis, concis, informatifs);
 - Au minimum 8 années d'expérience dans la conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives;
 - Bonne maîtrise des outils d'analyse de données quantitatives et qualitatives;
 - Une bonne connaissance des réalités locales (en termes de relations publiques et privées à but non lucratif) et des OCB dans les zones Sud, de l'Est et du Centre du Sénégal sera un atout.
 - Capacité à travailler sous pression dans des délais réduits;
 - Compétences linguistiques : niveau professionnel en français;

Contenu des dossiers de candidatures et critères d'appréciation :

Pour participer à cet appel d'offres, il est demandé aux soumissionnaires d'envoyer un dossier de candidature incluant une:

-
- ✓ **Proposition technique** : principales questions d'évaluation, proposition méthodologique, outils de collecte, livrables de la commande, plan détaillé de travail avec chronogramme ;
 - ✓ **Proposition financière** : elle devra comporter un budget commenté. **Le montant maximum par offre est de 5.000.000 francs CFA (toutes taxes comprises).**
 - ✓ **Composition de l'équipe d'évaluation** : les CV de chacun des membres devront être joints, avec description des compétences et expériences en relation avec l'offre.
 - ✓ **Exemplaire d'un rapport** similaire produit par le Consultant et toutes autres pièces administratives ou juridiques pouvant attester de la capacité du Consultant à réaliser une telle mission.
-

CRS valorisera positivement l'intégration des approches méthodologiques décrites dans ces Termes de Référence, la cohérence et la rigueur du plan de recherche. La clarté du narratif, sa cohérence avec le plan de travail proposé seront également prises en compte. Enfin, le bon équilibre entre l'expérience et les connaissances en évaluation, le PRC, connaissance du contexte de CRS avec ses partenaires locaux sont également des paramètres d'appréciation.

Les offres seront évaluées en fonction des critères et des notes dont 70% dédiés à l'offre technique et 30% à la proposition financière.

Le Soumissionnaire devra présenter une offre complète contenant de manière séparée une proposition technique et une proposition financière. Les candidats intéressés par cette présente offre sont priés d'envoyer leurs propositions en français par courriel à senegalrecruitment@crs.org, avec comme objet "Recrutement de consultant - Évaluation du PRC / CRS" au plus tard le **mercredi 2 juin 2021**.

VI. PLAN DE RAPPORTS ET DE DIFFUSION

VI.A. Évaluation Report

Le rapport d'évaluation devra être présenté en français. Il devra être facile à comprendre, clair, concret et concis ; illustré par des évidences démontrant les résultats clés et conclusions. Ledit rapport (25 pages maximum, non compris les annexes) devra contenir les éléments suivants :

- Une page de titre
- Une liste d'acronymes et d'abréviations
- Une table de contenu, y compris une liste d'annexes
- Un résumé exécutif
- Une introduction décrivant le contexte du PRC de CRS, y compris la théorie du changement
- Un énoncé de l'objet de l'évaluation, des objectifs, des critères et questions clés d'évaluation
- Un aperçu de l'approche et de la méthodologie d'évaluation et des sources de données, des limites de la méthodologie
- Une description claire des résultats de l'évaluation
- Recommandations fondées sur les résultats de l'évaluation
- Leçons apprises et bonnes pratiques basées sur les résultats de l'évaluation
- Annexes

VII. CALENDRIER

La durée totale prévue pour l'évaluation est de 4 mois, dont 4 semaines de préparation en interne avant le recrutement du consultant. La durée de la consultation est de 35 jours ouvrés à compter de la date de signature du contrat avec CRS. Toutefois, les jours ouvrés ne sont pas nécessairement linéaires, car pouvant être échelonnés et planifiés selon le contexte du terrain et la disponibilité des parties prenantes. Les principales étapes et le chronogramme provisoire ont été définis dans le tableau ci-dessous. Bien entendu, les activités mentionnées ne sont pas exhaustives. Le chronogramme sera finalisé une fois que le/la Consultant(e) sera recruté(e). Toutes propositions du planning tendant à optimiser les délais, en maintenant ou augmentant la qualité de la prestation seront étudiées par l'équipe en vue d'une possible adaptation.

Chronogramme des activités de l'évaluation																
ACTIVITÉS	Mai			Juin				Juillet				Aout				Sept emb re
	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S4
A. Activités préparatoires																
Élaboration des TdR	■															
Revue des TDR par CP	■															
Approbation des TDR		■														
Appel d'offres			■	■												
Sélection du Consultant					■											
B. Phase Pré-opératoire																
Cadrage avec le Consultant						■										
Finalisation du plan de recherche						■										
Revue documentaire							■									
Élaboration des outils de collecte (questionnaire et des guides d'entretien)								■	■							
Développement d'application de collecte en ligne (Kobo- Commcare ou Ms Form)								■	■							
C. Phase opératoire																
Pré-test des outils de collecte de données									■							
Collecte des données quantitatives et qualitatives										■	■					
Traitement et analyse des données												■	■			
D. Phase Dissémination																
Production du rapport préliminaire														■		
Revue du rapport et partage des feedbacks au consultant															■	
Dépôt du Rapport final																■
Diffusion & réflexion critique sur les résultats (en virtuel)																■

VIII. LIVRABLES ET CALENDRIER

Le tableau ci-dessous décrit les différents livrables attendus de cette évaluation.

Livrables	Nombre estimatif de jours nécessaires pour terminer	Dates cibles à remplir	Responsables
TDR approuvé	5	17/05/2021- 21/05/2021	Responsable PRC CRS
Outils de collecte de données finalisés	5	1/07/2021- 15/07/2021	Consultant
Collecte de données terminée	10	19/07/2021- 30/07/2021	Consultant
Données analysées	10	2/08/2021- 13/08/2021	Consultant
Rapport préliminaire terminé et partagé	5	16/08/2021- 20/08/2021	Consultant
Rapport final terminé et partagé à CRS	9	23/08/2021-31/08/2021	Consultant
Ensembles de données (enregistrements et transcriptions/notes), syntaxe et fichiers de données finales soumis	3	31/08/2021	Consultant
Réunion de diffusion & réflexion critique sur les résultats (hors consultation en virtuel)	1	1/09/2021- 3/09/2021	CT MEAL & Responsable PRC CRS

X. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

CRS accorde une attention particulière aux questions éthiques surtout pour les évaluations dans lesquelles certaines données personnelles et questions à réponses sensibles pourraient être collectées. CRS s'engage à respecter et faire respecter à l'équipe d'évaluateurs les exigences liées à l'éthique de la recherche et de l'évaluation conformément aux Politiques et Procédures MEAL en vigueur (PPM 9.1) . Il est requis avant toute collecte de données auprès d'un tiers, une demande de consentement ou l'accord des personnes interrogées pour améliorer la protection de la confidentialité des données. Le respect de cette disposition est une condition sine qua non pour toutes opérations de collecte et de traitement de l'information. CRS veillera à ce qu'il ne soit collecté que les données nécessaires pour les besoins d'analyse et d'évidence/preuves de résultats de l'évaluation. Le comité technique en charge de la supervision des travaux veillera sur l'intégrité du traitement de l'information, mais aussi au respect des procédures de CRS sur les questions d'éthique.

Enfin, le/la Consultant(e) devra donner une garantie de son indépendance vis-à-vis de la commande à évaluer, en ne présentant aucun lien avec sa gestion ou un quelconque élément le composant. Toute situation de conflit d'intérêts doit être signalée dès la soumission de l'appel d'offres à CRS.